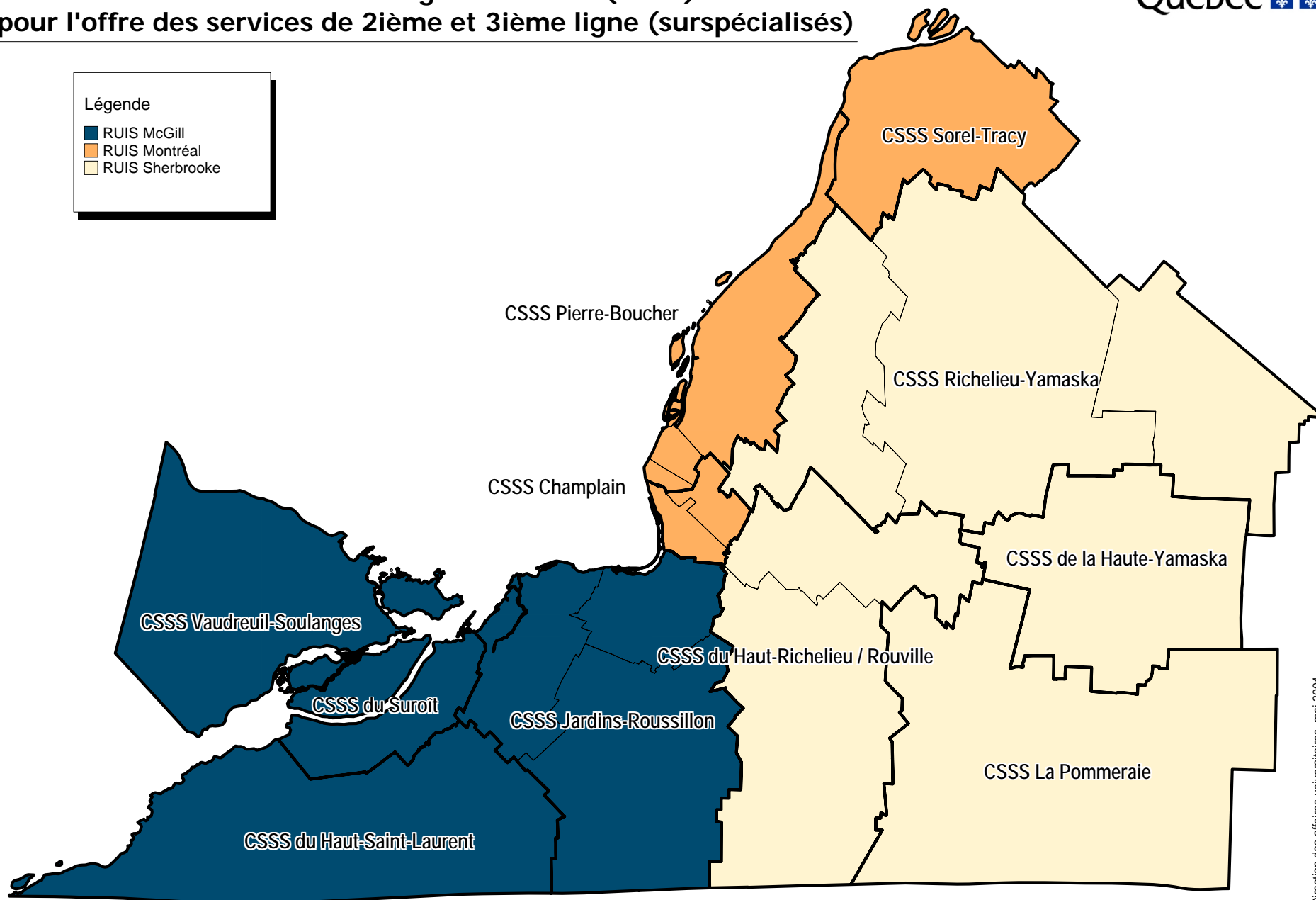


Partage du territoire de la Montérégie entre les trois réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) pour l'offre des services de 2^{ième} et 3^{ième} ligne (surspécialisés)

Légende

- RUIS McGill
- RUIS Montréal
- RUIS Sherbrooke

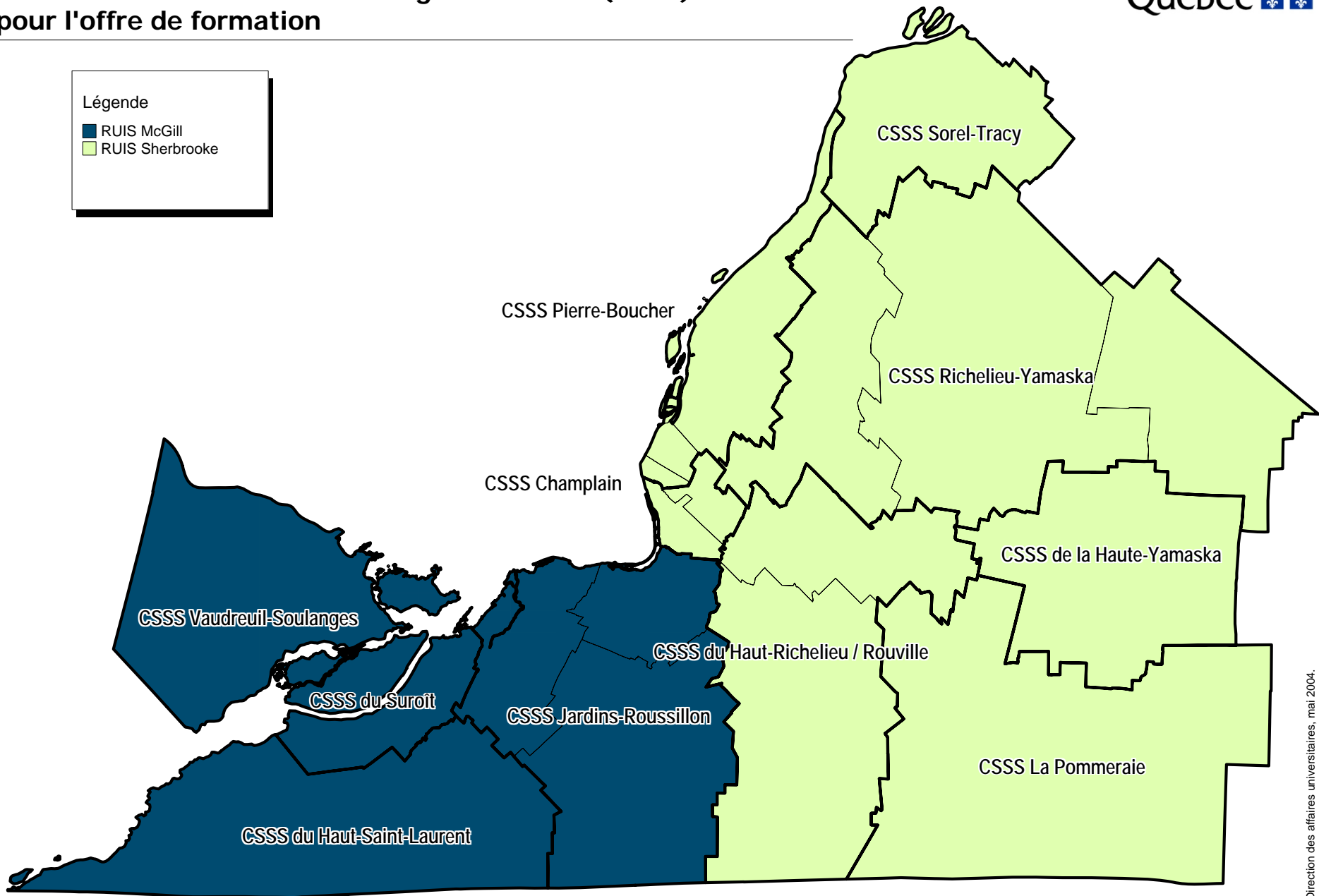


RUIS : Le réseau de la santé et des services sociaux a vu son organisation se modifier considérablement depuis un an. Le projet de Loi 83 procure un cadre juridique pour la mise en place de quatre réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) : le RUIS de l'Université Laval, le RUIS de l'Université McGill, le RUIS de l'Université de Montréal et le RUIS de l'Université de Sherbrooke. Chaque RUIS est responsable d'un territoire de desserte en matière de soins spécialisés et ultraspecialisés, de manière à ce que l'ensemble des régions soient couvertes. Les territoires de CLSC ont servi d'assises pour la couverture de ces quatre RUIS (INFO M-34, mai 2005)

Partage du territoire de la Montérégie entre les trois réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) pour l'offre de formation

Légende

- RUIS McGill
- RUIS Sherbrooke



RUIS : Le réseau de la santé et des services sociaux a vu son organisation se modifier considérablement depuis un an. Le projet de Loi 83 procure un cadre juridique pour la mise en place de quatre réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) : le RUIS de l'Université Laval, le RUIS de l'Université McGill, le RUIS de l'Université de Montréal et le RUIS de l'Université de Sherbrooke. Chaque RUIS est responsable d'un territoire de desserte en matière de soins spécialisés et ultraspecialisés, de manière à ce que l'ensemble des régions soient couvertes. Les territoires de CLSC ont servi d'assises pour la couverture de ces quatre RUIS (INFO M-34, mai 2005)